

Destiné à l'obtention du permis de circulation.

SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES

CAPITAL 250 MILLIONS

Peugeot

R. C. SEINE N° 78-412

Siège Social : 68 à 104, Quai de Passy, PARIS (XVI^e)

NOTICE DESCRIPTIVE

de la Voiture "PEUGEOT" 6 CV. à moteur 4 cylindres

TYPE 201

Construite à l'Usine de SOCHAUX (Doubs)

MOTEUR. — Le moteur est un bloc moteur à quatre cylindres fondus d'un seul bloc avec leurs chambres à soupapes, leur enveloppe d'eau et leur carter.

L'alésage est de 63 mm et la course de 90 mm.

La cylindrée est de 1 litre 122.

Puissance : (6 CV) six chevaux d'après la formule administrative.

Les pistons se déplacent côte à côte et parallèlement.

Les soupapes d'admission et d'échappement sont placées du même côté à droite et sont commandées par un arbre à cames. Les ressorts de soupapes et les soupapes sont enfermés dans un carter.

La pleine admission des gaz ne peut être obtenue qu'en agissant sur la pédale d'accélération.

Le régime normal prolongé est de 1.800 tours par minute et peut être porté momentanément à 3.500 tours.

CARBURATEUR. — Le carburateur du type à niveau constant, est automatique à pulvérisation par aspiration.

ÉCHAPPEMENT. — Le pot d'échappement de forme cylindrique est placé dans le sens longitudinal. Son diamètre est de 122 mm et sa longueur de 390 mm.

Le pot d'échappement comporte quatre chambres séparées par trois cloisons.

L'enveloppe du pot d'échappement est formée par un cylindre en tôle de 1 mm 2. Les gaz brûlés sont conduits à l'AR par un tuyau sensiblement horizontal conduisant les gaz jusqu'à l'AR de la voiture.

REFROIDISSEMENT. — Les cylindres sont refroidis par une circulation d'eau.

Un radiateur placé à l'AV de la voiture est destiné à refroidir l'eau de la circulation.

La circulation d'eau et le radiateur sont constitués de telle façon que l'eau circule par thermo-siphon. La circulation d'eau est activée par une pompe placée à la partie supérieure de la culasse.

CHASSIS. — Le châssis est constitué par deux longerons en tôle emboutie reliés par cinq traverses rivées.

EMBRAYAGE ET DÉBRAYAGE. — L'embrayage est à disque de friction, la pression sur le disque étant obtenue au moyen de 6 ressorts.

Le débrayage s'effectue en décollant le disque au moyen d'une pédale.

DIRECTION. — Un volant actionne les roues AV au moyen d'une commande par roue et vis sans fin et d'une timonerie appropriée, articulée à rotules.

L'écartement des roues est maintenu par une bielle de connexion rigide.

L'angle de braquage des roues AV est de 36° pour un déplacement angulaire de 400° au volant.

FREINS. — La voiture est munie de 4 freins, 2 dans les roues AV et 2 dans les roues AR.

Les 4 freins peuvent être actionnés simultanément par la pédale reliée aux freins par une timonerie appropriée.

Le levier à main agit seulement sur les roues AR.

Un système d'encliquetage du levier maintient le frein serré à l'arrêt de la voiture.

Les tambours montés sur les roues AV et AR ont un diamètre de 225 mm, la largeur des segments est de 35 mm. Les segments embrassent 250°.

Une course de pédale de 40 mm provoque un écartement des mâchoires de 5 mm.

Un déplacement du levier de 100 mm provoque un écartement des mâchoires de 3 mm.

Pour les 4 freins l'efficacité est la même en marche AV qu'en marche AR.

CHANGEMENT DE VITESSE. — Le changement de vitesse comprend 3 vitesses pour la marche AV et 1 vitesse pour la marche AR.

La troisième vitesse est en prise directe.

Les différentes vitesses et le changement de marche sont obtenus par la combinaison de différents engrenages au moyen d'un levier placé à portée de la main du conducteur.

La boîte de vitesses est attachée directement au carter du moteur et fait bloc avec lui.

La transmission du pont AR se fait au moyen d'un arbre monté à cardan.

Les efforts de poussée et de renversement sont reçus par un tube central enveloppant l'arbre de transmission.

MARQUE. — Chaque voiture possède, sur le faux tablier, une plaque où est inscrit son numéro d'ordre à la sortie de l'Usine.

Le moteur porte également un numéro propre ainsi que tous les organes essentiels.

Ces numéros conservés sur un registre à l'Usine productive caractérisent complètement la voiture.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Poids du châssis total 560 kgs.
Poids du châssis sur l'essieu AV 200 kgs.
Poids du châssis sur l'essieu AR 360 kgs.
Carrossé en conduite intérieure 850 kgs.

Tableau donnant les vitesses de l'arbre de commande des roues AR

Le moteur tournant à 1800 tours par minute
Multiplication moyenne 4×25

VITESSES	Engrenage sur arbre moteur	Engrenage sur arbre intermédiaire	Engrenage sur arbre intermédiaire	Engrenage sur arbre récepteur	Vis de commande	Roue sur arbre de commande	Vitesse de l'arbre de commande des roues
1 ^e vitesse	16 dents	30 dents	16 dents	30 dents	4 filets	25 dents	82 tours
2 ^e vitesse	16 dents	30 dents	23 dents	23 dents	4 filets	25 dents	153 tours
3 ^e vitesse	Prise directe						288 tours

Tableau des vitesses en kilomètres à l'heure

Le moteur tournant à 1800 tours par minute
Roues 11×45 et 12×45

(Circonférence de roulement { 2^m 086 pour roue 11×45)
2^m 149 pour roue 12×45)

DÉSIGNATION DES VITESSES	Multiplication 4×25 Roues de 11×45	Multiplication 4×25 Roues de 12×45
Marche AR	8 Kms 330	8 Kms 600
1 ^e vitesse	10 Kms 253	10 Kms 573
2 ^e vitesse	19 Kms 224	19 Kms 727
3 ^e vitesse	36 Kms 046	37 Kms 134

Au régime momentané de 3.500 tours par minute du moteur la vitesse maximum que l'on peut obtenir en 3^e vitesse est de :

Avec la multiplication 4×25 { 70 Kms 093 avec roues 11×45.
72 Kms 200 avec roues 12×45.

PROCÈS-VERBAL DE CONSTATATIONS

Destiné à l'obtention du permis de circulation

Reg. Il résulte des constatations effectuées le 27 Avril 1929 sur le véhicule N° 300.018 à moteur vertical à 4 cylindres, du type **201** ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 21, 22 et 23 du Code de la Route promulgué par le décret du 31 Décembre 1922.

Puissance admise pour l'impôt : six chevaux.

Catégorie : Voitures.

Vu et approuvé :
Lyon, le 6 Mai 1929.
L'Ingénieur en Chef des Mines,
JARLIER.

Lyon, le 4 Mai 1929.
L'Ingénieur des Mines,
ILLISIBLE.

Nous soussignés, Société Anonyme des Automobiles PEUGEOT, certifions que la voiture N° ~~319.722~~ à moteur N° ~~319.722~~ vendue à M. est entièrement conforme au type **201** ci-dessus décrit, et qu'elle peut atteindre une vitesse de Km. à l'heure.

N° d'ordre **20054**

Taxe de 6 % payée sur le châssis carrosserie
Endeint muni de pneus et accessoires portés au Tarif.

Société Anonyme des Automobiles PEUGEOT
par autorisation spéciale du Directeur Commercial
Le Chef des Directions des Usines de Peuxot (1929)

24 SEP 1930